



SOMMAIRE

- p.1 • Le mot du maire
- p.2 • Participation citoyenne
Borne Liv'Libre
- p.3 • Accueil de loisirs
Les Petits Droles
Les Diablotins
- p.4 • Les grands moments 2019
- p.5 • Les grands moments 2019
- p.6 • Ecole de Musique
- p.7 • Les violences conjugales
- p.8 • Les archivistes

11 novembre 2019



ÉLECTIONS MUNICIPALES Dimanche 15 et 22 mars 2020

Directeur de la publication :
Patrick Pasquier

Comité de rédaction :
Claire Bellanger, Martine Czapek
Thinselin, Sophie Menu, Emeline
Queland de Saint Pern

LE MOT DU MAIRE

CHERS HIPPOLYTAINES ET HIPPOLYTAÏNS, COMME CHAQUE ANNÉE C'EST L'OCCASION POUR LA MUNICIPALITÉ ET PLUS PARTICULIÈREMENT L'ÉQUIPE FÉMININE QUI RÉALISE CETTE GAZETTE DE VOUS PRÉSENTER LE DERNIER NUMÉRO DE L'ANNÉE 2019 ET DE METTRE EN AVANT DES INFORMATIONS PRATIQUES ET UTILES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

Je ne retracerai pas ici toutes les décisions du Conseil Municipal, ces informations sont diffusées par voie de presse, consultables sur notre

site internet, et affichées en mairie.

Pour obtenir des infos en instantané, les personnes qui détiennent un smartphone peuvent aller sur Play Store et télécharger l'application Panneau-Pocket ; par exemple: une route coupée ou des travaux, les modifications d'horaires de mairie ou de la Poste, un ramassage scolaire supprimé pour intempérie etc... Vous êtes déjà nombreux à avoir installé PANNEAU POCKET, et je vous le rappelle c'est gratuit.

Dès le début de la nouvelle année, à compter du 6 janvier, la collecte aura lieu le lundi ; le lieu de

collecte des ordures ménagères va aussi nécessiter un changement pour quelques foyers, en effet pour renforcer la sécurité, les manœuvres arrières avec le Rippers sur le marche pied doivent être supprimées. Plus de détail à l'intérieur de la gazette.

LE CONSEIL MUNICIPAL, LES AGENTS ET MOI-MÊME VOUS SOUHAITONS D'EXCELLENTE FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET NOUS VOUS PRÉSENTONS TOUS NOS MEILLEURS VŒUX POUR 2020.

Je vous donne rendez-vous pour les vœux le 18 janvier prochain.

Patrick Pasquier
Maire



**Patrick Pasquier, maire
les adjoints et le conseil municipal
vous présentent
leurs meilleurs vœux pour 2020
et ont le plaisir de vous convier à la
traditionnelle cérémonie des vœux
samedi 18 janvier 2020 à 18 heures
Salle de la Chapelle – Saint Hippolyte
autour d'une galette et du verre de l'amitié**

rsvp : mairie@sthippolyte.fr



Venez nombreux à cette représentation dans la salle de la Chapelle
Dimanche 26 janvier à
15h - Tarif : 7€ - Gratuit
pour les moins de 15 ans

ELECTIONS



RAPPEL POUR...



BIEN RECEVOIR VOTRE COURRIER

Depuis le mois d'avril 2013 (documents envoyés à chaque habitant) , le modèle à respecter pour bien recevoir votre courrier est le suivant :

Civilité/nom/prénom
N° + nom de la rue
route/voie
Lieu-dit (selon situation)
Code Postal ville

TARIF PUBLIC SALLE COMMUNALE DE LA CHAPELLE

Tarif public du 1/01 au 31/12

- Vin d'honneur : 40 €
- pour 24 heures : 170 €
- pour 2 jours (week end) : 230 €

Caution 400 €

**Tarif associations
hippolytaines : sans
changement**

PARTICIPATION CITOYENNE

SIGNATURE DU PROTOCOLE PARTICIPATION CITOYENNE

Mercredi 10 juillet 2019 a été signé dans la salle du Conseil municipal le protocole de participation citoyenne par le Maire Patrick Pasquier, le Sous Préfet, Monsieur Philippe François et le Colonel Prouvost, commandant le groupement de gendarmerie d'Indre et Loire, en présence de Monsieur Gérard Hénault, Président de la communauté de communes Loches Sud Touraine, du lieutenant Lemeux, de plusieurs maires ainsi que des dix référents volontaires de Saint Hippolyte.

Monsieur Guy de Brantes, Président de l'association des maires ruraux de l'Indre et Loire, qui ne pouvait être présent, a envoyé un message qui a été lu.



BORNE LIV'LIBRE

Inauguration de la borne Liv'Libre le dimanche 8 septembre.

C'est grâce à Touraine Propre, avec l'aide de Jean-Luc Galliot, vice-président délégué aux politiques environnementales et à la qualité de vie et de Loïc Babary que la commune a pu bénéficier gratuitement de « Liv' Libre », dimanche 8 septembre, lors de l'ouverture officielle de cette bibliothèque en plein air.

La mairie a seulement installé le socle. Grâce aux bénévoles, Brigitte Pasquier et Marie-Claude Marais ont vérifié les ouvrages conservés à la mairie dont la plupart sont un don de la famille Daltoe-Gaucher. Les lecteurs peuvent emprunter gratuitement les ouvrages à disposition : documentaires,

histoire, géographie, romans, policiers, ouvrages pour enfants...Chacun peut approvisionner cette borne dont les bénévoles vérifient régulièrement le contenu. Tout cela en attendant la création dans l'avenir d'un

espace de lecture ouvert, totalement gratuit, où chacun pourra lire, prendre un café, papoter, avec un accueil qui sera réservé spécialement le mercredi pour les enfants.

*Brigitte et Marie-Claude
devant l'installation de
Liv'Libre.*



ACCUEIL DE LOISIRS LES PETITS DROLES



L'ACCUEIL DE LOISIRS LES PETITS DROLES C'EST :

- Une association composée d'un groupement de bénévoles réunis autour d'un projet commun et fédérée par la Fédération Familiales Rurales
- Une équipe d'animateurs qualifiés et professionnels pour s'occuper de vos enfants
- Un directeur pour s'occuper de la gestion du centre, du personnel, et assurer la sécurité des enfants
- Une structure pouvant accueillir 32 enfants de 3 ans à 12 ans, agréée par la DDCS, la PMI et au service des familles du territoire.
- Des partenaires financeurs : Communauté de Commune de Loches Sud Touraine (pour l'extra-scolaire), Mairies du regroupement inter-communal (pour le périscolaire) et la Caisse Allocation Familiale d'Indre et Loire.

LES HORAIRES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS :

EN PERISCOLAIRE : Le lundi, mardi, jeudi et vendredi le matin avant l'école et le soir

après l'école : 7h15-9h00 et 16h30-18h30.

EN EXTRA-SCOLAIRE : Les mercredis et les vacances de 7h30 à 18h45.

LES ACTIVITÉS ET LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Elles sont définies par l'équipe éducative selon un thème proposé chaque année et décliné en sous thème au fil des mois, avec le souci constant de développer l'autonomie de l'enfant, susciter sa curiosité, stimuler sa créativité, et axer les relations sur le respect mutuel, la confiance, la solidarité et le partage. Tout en respectant les rythmes de l'enfant.

Des ateliers parentalités sont organisés plusieurs fois par

an à destination des parents et des enfants en partenariat avec la Caf animés par des professionnels de l'enfance.

Une nouveauté cette année : Une bibliothèque éducative et pédagogique à destination des parents et des enfants est à disposition au centre de loisirs (les livres peuvent être empruntés pour 3 semaines sur inscription)

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Une animation est prévue à chaque fin de vacances. Spectacle le vendredi 13 décembre 2019 à la soirée de Noël des écoles (salle des fêtes de St Jean)

COMMUNICATION

Des programmes pour les

mercredis et les vacances sont distribués dans chaque école aux enfants.

Le Bureau est composé de :

- La Présidente : Mme Amandine Gautier
- La Vice-Présidente : Mme Amandine Benard
- La Trésorière : Mme Gaele Mignon
- La Secrétaire : Mme Anne-Sophie Sousa

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler l'équipe d'animation au numéro suivant : 02 47 94 77 43.

**1 RUE DE LA SCIERIE
37600 ST JEAN ST GERMAIN
TEL 02 47 94 77 43
MAIL : lespetitsdroles@orange.fr
FACEBOOK : Accueildeloisirs
Lespetitsdroles**



Les Petits Droles en sortie au Cirque de Noël Georget Circus à Luynes en décembre 2018

LES DIABLOTTINS



Au fil de l'année scolaire 2018-2019, l'Association des Parents d'élèves du RPI «Les Diablotins» a organisé différentes manifestations telles qu'une chasse au trésor dans le parc du château de Saint Germain, une distribution de crêpes dans les écoles en étant déguisé et une kermesse à Saint Hippolyte pour finaliser l'année scolaire.

L'APE a également proposé deux fois aux familles de commander à tarifs

préférentiels des gâteaux (madeleines) et chocolats auprès de la biscuiterie Bijou.

L'ensemble de ces actions a permis de récolter des fonds et de :

- financer le spectacle de Noël « La lettre de Pauline » tout en offrant aux enfants des chocolats de Noël distribués par le Père Noël ;
- réaliser des crêpes et de les offrir aux enfants au sein des trois écoles à l'occasion de Mardi gras tout en étant déguisé ;
- offrir une chasse au trésor dans le parc du château de Saint Germain autour des cinq sens ;
- offrir une aide financière aux demandes de sorties

scolaires de fin d'année

- proposer - gratuitement pour la plupart une diversité d'activités lors de la kermesse (jeux gonflables, jeux d'eau, tir à la corde, etc)

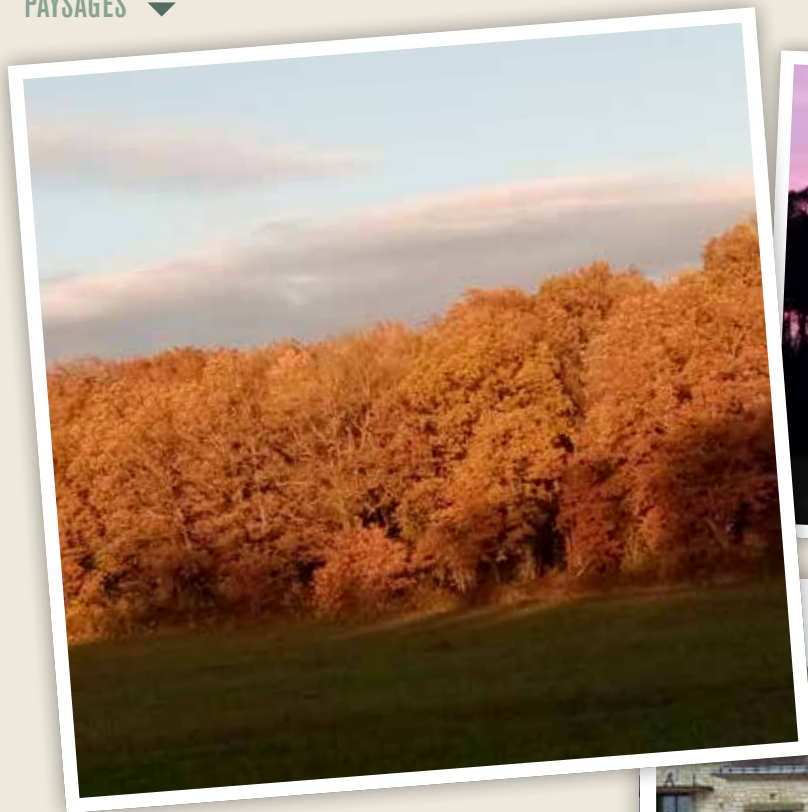
Nous remercions l'ensemble des personnes, collectivités, associat de leur collaborations qui nous ont permis d'offrir aux enfants et aux parents des moments de convivialité durant l'année écoulée.

Pour 2019-2020, l'APE Les Diablotins continuent avec difficulté avec un bureau diminué malgré l'arrivée de nouveaux membres. Pour que les activités offertes aux enfants puissent perdurer, n'hésitez pas à nous rejoindre ou nous suivre :

Entraide/ renseignement / adhésion : ape.

lesdiablotins.37600@gmail.com
Suivez-nous et rejoignez-nous sur Facebook : «Les Diablotins du 37600»





▲
8 MAI 2019



▲
LE GUÉ DE LA GRAVELLE EST RÉPARÉ ! MERCI
AUX HABITANTS DES PINS QUI ONT ASSURÉ
CETTE RECONSTRUCTION





FÉLICITATIONS À ANDRÉ ET LUCIENNE
SAINSON POUR LEURS NOCES DE
PLATINE, 70 ANS DE MARIAGE ►



VISITE DE SAINT-HIPPOLYTE EN
AVEYRON LE 8 ET 9 JUIN 2019 ►



FÊTE DE L'AGRICULTURE



FINALE DE LA COUPE
(2 JUIN 2019)



CÉRÉMONIE DE NATURALISATION
DE MARTHA SCATTERGOOD
À LA PRÉFECTURE 24 AVRIL 2019

ÉCOLE DE MUSIQUE DU SUD LOCHOIS



TRIOLO, c'est reparti pour une année !

Cette année, l'école de musique comprend plus de quarante cinq élèves. Nous accueillons un nouveau

professeur de guitare Romain, remplaçant de Simon, et une nouvelle professeur de clarinette, Géraldine, remplaçant de Sonia. Bonne chance donc à Simon et Sonia dans leurs nouvelles activités, et bienvenue à Romain et Géraldine.

L'école de musique du Sud Lochois, c'est :

- A partir de la Moyenne Section : un éveil musical .
- La possibilité de choisir son

instrument, suite à l'essai de 3 instruments au cours de l'année.

- Cours de formation musicale
- Un choix d'instruments : percussions, saxophone, clarinette, flûte, violon, guitare, trombone, trompette, tuba.
- Jouer avec d'autres musiciens dans les ensembles : un orchestre cadet permet d'accéder à une pratique collective adaptée au niveau des élèves. C'est un bon tremplin avant l'entrée dans une harmonie !
- Se produire lors de concerts et animations,
- Interventions dans les écoles, fête de la musique, stages avec d'autres écoles de musique.

Le bureau

Président : Philippe Bruneau
Vice Président : Gilles Dupont
Trésorière : Stéphanie Poilane
Trésorière Adjointe : Valérie



Bertaud
Secrétaire : Isabelle Blond
Secrétaire Adjointe :
Emmanuelle TESSIER

Nous vous rappelons que même les adultes sont les bienvenus, et peuvent à tout âge revenir sur les bancs de l'école !

Contacts :
Fabien Rousselet :
numéro en changement
Philippe BRUNEAU :
06.33.58.20.97

ecolemusiquesudlochois@orange.fr



LES VIOLENCES CONJUGALES : MESURES DU GRENELLE

Aujourd'hui près de 142 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex conjoint depuis janvier 2019.

Le 25 novembre Matignon a présenté une série de mesures pour lutter contre les violences faites aux femmes.

Ce qui est important aujourd'hui c'est qu'entre dans le code pénal et civil la notion d'emprise. Cette notion était une demande forte des différents groupes de travail

notamment sur l'égalité homme/femme.

Un module obligatoire sur cette thématique sera obligatoire dès 2020 lors du Service National Universel.

Plus proche de nous l'association des maires de France (l'AMF) a signé une convention grande cause du mandat 2020 – 2026 des violences faites aux femmes en présence de Marlène Schiappa.



présents sur le Grenelle. L'emprise qui peut pousser jusqu'au suicide. C'est un grand pas vers la reconnaissance du harcèlement moral. L'emprise sur les enfants allant jusqu'à la suspension, dès la phase d'enquête, de l'autorité parentale en cas d'homicide conjugal. Un encadrement plus important lors des visites des enfants en maison d'arrêt (Le permis de visite sera encadré par décret) et lors des médiations pénales.

Autre mesure phare centrée sur l'accueil des victimes. des postes supplémentaires d'intervenants sociaux vont être créés dans les commissariats et les brigades d'ici 2021. Une formation obligatoire sera renforcée pour les policiers et gendarmes. En ce qui concerne l'éducation Nationale les enseignants auront une formation obligatoire sur le repérage des violences. Ils devront accentuer leurs actions de prévention et de sensibilisation des élèves,

À la question de savoir en quoi les maires peuvent être des alliés de l'État, celle-ci a rappelé qu'ils « n'étaient pas des travailleurs sociaux » et qu'ils devaient surtout être « capables d'orienter vers les bonnes personnes ». Elle estime que concernant la lutte contre les violences faites aux femmes, il ne s'agit pas tant de « libérer la parole des femmes qui traditionnellement depuis des décennies parlent et se racontent ce qu'elles subissent », que de les « écouter car jusqu'alors, leur parole était mise en doute ».

A ce jour l'AMF se fixe comme feuille de route :

- inviter chaque commune et intercommunalité à délibérer sur leur détermination et sur leur projet s'agissant de l'égalité femme/homme et de désigner un élu référent ;
- mobiliser l'ensemble des communes et intercommunalités par les outils de communication et d'information de l'AMF



- sur la question de la lutte contre les violences faites aux femmes et la nécessité d'inscrire celle-ci dans une politique plus globale d'égalité femme/homme ;
- solliciter l'ensemble des associations départementales de maires (création d'un groupe de travail, de maires « ambassadeurs », ...);
- sensibiliser l'ensemble des partenaires et inclure cet objectif dans les différentes conventions de partenariat ;
- transformer le groupe de travail « Promotion des femmes dans les exécutifs locaux » de l'AMF en groupe de travail « égalité femme/homme » ;

- consulter chaque commission et groupe de travail de l'AMF pour développer des propositions s'agissant de l'égalité F/H afin de diffuser un message fort sur la mixité et le respect ;
- faire de l'égalité femme/homme et de la lutte contre les violences faites aux femmes une action prioritaire et inscrite dans la durée.

Nous espérons que Saint Hippolyte s'inscrira activement dans cette lutte.

Claire Bellanger



INFOS ET HORAIRES

MAIRIE
NOUVEAUX HORAIRES
D'OUVERTURE AU PUBLIC



Stéphanie Perret ,
secrétaire de mairie
depuis janvier 2019

Lundi
8h30 - 12h / fermé après midi
Mardi
8h30 - 12h / 14h - 18h
Mercredi fermé
Jedi
8h30 - 12h / 14h - 18h
Vendredi
8h30 - 12h / fermé après midi
Dernier samedi de chaque mois
8h30 - 12h

Tel : 02 47 94 71 40
Email : mairie@sthippolyte.fr
site internet : www.sthippolyte.fr
Facebook : Saint Hippolyte 37600

AGENCE POSTALE
Patricia Baisson
Lundi au vendredi : 8h30 - 12h
Mercredi et Samedi : Fermé
Tel : 02 47 94 86 60

BOULANGERIE
ERIC ET EVELYNE LAUNAY
Lundi au Dimanche : 7h - 13h
Mercredi : Fermé
Tel : 02 47 92 44 05
launay-eric@wanadoo.fr

TOP GARAGE
THOMAS LECLERC
Lundi au vendredi
8h00 - 12h30 / 14h - 18h
Samedi et dimanche : Fermé
Tel : 02 47 94 71 45
garageleclerc37@gmail.com

HÔTEL RESTAURANT
LE RENAISSANCE
Jérôme Pilaudeau
Lundi au dimanche
de 7h à 14h et de 17h à 22h
Mardi soir et Mercredi fermé
Tél. 02 47 19 66 62
lerenaissance37600 @orange.fr

LES ARCHIVISTES DU CHANTIER D'INSERTION ORCHIS

par Claire Bellanger



Nous avons fait appel à **l'association ORCHIS** (Chantier d'insertion par l'activité économique) basée à Loches pour assurer le classement dans les archives de la Mairie (cette association était déjà venue lors d'un précédent mandat). Lorsque je suis arrivée, j'ai découvert 5 femmes dissimulées derrière une montagne de papiers administratifs : une encadrante, titulaire d'un master d'archiviste, et 4 femmes en insertion. Les équipes réalisent alors un travail de tri, de classement,

d'élimination et inventariage des archives.

Le chantier est prévu pour quatre semaines, il est prévu de classer sept mètres linéaires de documents, de dossiers.

Un listing des documents à garder est ensuite inscrit sur un document Word, puis les dossiers sont rangés dans les archives de la Mairie. Les



archives départementales font office de contrôle. Une partie des documents sera détruite ensuite.

« Les archives d'ORCHIS » sont le seul chantier d'insertion

destiné exclusivement aux femmes. Unique en France, il résulte d'une concertation entre les archives départementales, les services d'état et la communauté de commune de Loches (aujourd'hui Loches sud Touraine).

Aujourd'hui les chantiers se limitent au sud Touraine. Les salariées sont prises en charge par l'encadrante au siège à Loches avec un véhicule de l'association puis accompagnées à la fin de la journée. Les équipes se composent d'une encadrante et de 4 à 5 femmes en insertion. Il y a actuellement deux encadrantes titulaires d'un master d'archiviste. Leur rôle n'est pas seulement d'encadrer mais elles doivent aussi expliquer et surtout écouter ces femmes parfois en grande précarité.



11 NOVEMBRE 2019



Dans la salle de la Chapelle, magnifiquement décorée aux couleurs d'automne par Bernadette Catrin, s'est déroulé le déjeuner traditionnel offert par la commune aux « aînés » de Saint Hippolyte et auxquels se sont joints quelques habitants de la commune.

A l'occasion de ce dernier déjeuner du mandat, la commune a souhaité honorer les 12 habitants de Saint Hippolyte âgés de 90 ans et

plus, en leur offrant une monnaie en argent « **Marianne** » de la Monnaie de Paris, avec une plante fleurie pour les femmes et une bouteille de vin pour



les hommes. Pour ceux qui ne pouvaient être présents, ces cadeaux souvenir leur seront

portés.

Toutes les autres femmes invitées se sont vues aussi offrir une petite plante fleurie. Une photo de groupe a été réalisée et l'après

midi s'est clôturée par une aubade musicale interprétée à l'accordéon par Gaston Pinault.

